

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 ---  
 DEPARTEMENT DE L'YONNE  
 ---  
 ARRONDISSEMENT D'AVALLON  
 ---  
 COMMUNE DE TONNERRE



affiché le 19/07/22

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
 TONNERRE  
 N° 2022 / 152**

**Nombre de  
 conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 15

Exprimés : 22

L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 12 juillet 2022.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Sylviane TOULON, Bernard CLEMENT, Pascal LENOIR, Christian ROBERT (adjoints), Gilles BARJOU, Jocelyne PION, Philippe GERTNER, Jean-François FICHOT, Nicole ELBACHIR, Dominique AGUILAR, Laurent LETRILLARD, Nabil HAMAM.

Absents représentés : Gaëlle BENOIT, Michel DROUVILLE, Sophie DUFIT, Jeanine CALCIO GAUDINO, Maxime BUTTURI, Marie-Laure BOIZOT, Bahya BAÏLICHE.

Absents : Silvia LARRANDART, Stéphane GRILLET, Lucas MANUEL, Sylvain TROTTI, Jean-Claude CASTIGLIONI.

Secrétaire de séance : Jocelyne PION.

*Nomenclature @CTES : Finances / Décisions budgétaires*

**FINANCES**

**DECISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET VILLE**

- Vu le budget primitif 2022 du budget principal approuvé le 10 mars 2022 ;
- Considérant la nécessité d'effectuer des ajustements budgétaires ;

<b>Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide</b>	<b>Pour : 22</b>
	<b>Contre : 0</b>
	<b>Abstention : 0</b>

- D'effectuer les virements de crédits suivants :

**Section de fonctionnement**

**Dépenses**

Chap. art./Op.	Objet	Montant
042/6811	Dotation aux amortissements	7 860,00 (1)
023	Virement à la section d'investissement	-7 860,00 (2)
Total		0,00

**Section d'investissement**

**Recettes**

Chap. art./Op.	Objet	Montant
040	Dotation aux amortissements	7 860,00 (1)
021	Virement à la section d'exploitation	-7 860,00 (2)
Total		0,00

- (1) Ajout de crédits  
 (2) Reprise de crédits



Pour extrait conforme,  
 Cédric CLECH  
 Maire de Tonnerre

Page 1 sur 1